

"La pierre la plus solide  
d'un édifice est la plus  
basse de la fondation".

# L'inFO44



Numéro 112 - Juillet 2011

## BUDGET SOCIAL 2012 CURE d'AUSTERITE

La Directrice des ressources humaines a présidé le 30 juin 2011 un groupe de travail relatif à la proposition de **budget social pour 2012** à Bercy.



Ce projet de budget présente pour **l'action sociale** un montant de crédits de 155,5 m€ et pour la santé et la sécurité au travail un montant de crédits de 19,2 m€, soit un budget social de 174,8 m€, en recul de 5 m€ par rapport au budget 2011 !

Les **subventions aux associations** diminuent de 1,9 m€ pour l'AGRAF (restauration collective en région parisienne) et de 0,7 m€ pour l'EPAF (Vacances enfants et familles).

**FO** a interrogé la Directrice afin de savoir si cette proposition de budget était révisable (à la hausse) et a revendiqué qu'une nouvelle proposition de budget à minima à hauteur du budget 2011 soit établie.

En réponse, la Directrice a indiqué que dans le cadre des contraintes budgétaires, c'est en toute responsabilité que le secrétariat général a élaboré ce projet de budget, et que l'enveloppe globale resterait celle initialement proposée tout en acceptant de discuter de la répartition des crédits au sein de cette enveloppe !

Refusant de s'inscrire dans une logique de cogestion de la pénurie, **FO** a souligné **l'irresponsabilité** du secrétariat général face à ce projet de budget social 2012.

Alors qu'au travers de la mise oeuvre de la RGPP, des suppressions d'effectifs (3 100 nouvelles suppressions en 2012), cette annonce de recul du budget social va rendre encore plus difficile les conditions de travail des agents aux ministères économique et financier.

Dans ce contexte, **FO** n'a pu que constater le refus du secrétariat général de réviser son projet de budget.

**FACE À L'HABIT DE FOSSOYEUR DE L'ACTION SOCIALE  
MINISTÉRIELLE QU'ENDOSSE L'ADMINISTRATION,  
LA DÉLÉGATION FO A QUITTÉ LA SÉANCE ET EN APPELLE SUR  
CE SUJET À L'ARBITRAGE DES NOUVEAUX MINISTRES DE BERCY.**



☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

### Permanences

VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

**FO**  
la force syndicale  
**DGFIP**